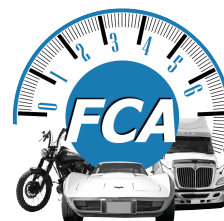


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



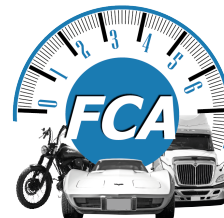
NOM DU CONTROLEUR	ALIBERT WILLIAMS
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	046D1020 <i>Alibert Williams</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	AUTO SECURIT LE VIGAN ZONE ARTISANALE 46300 - LE VIGAN
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S046Z070
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	17/09/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX <i>Beatrice Taburiaux</i>

SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'immatriculation du véhicule : DB-315-RP Catégorie de véhicule : M1 Energie : GO
 Date de mise en circulation : 24/12/2013 N° PV : 24014481

Libellés des écarts	Justification des écarts	Niveau gravité
Fonction 8 - Nuisances		
8.2.22. Opacité : Mauvaise réalisation des contrôles préliminaires à l'opacité	Ecart lié à une mauvaise réalisation de la méthodologie de contrôle impliquant une défaillance d'un niveau de sanction A	NC

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



SUPERVISION DES PV CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Libellé des écarts	Niveau gravité
24012855	08/04/2024	RAS	
24012882	11/04/2024	RAS	
24012973	22/04/2024	RAS	
24013001	25/04/2024	RAS	
24013054	30/04/2024	RAS	
24014105	06/08/2024	RAS	
24014138	08/08/2024	RAS	
24014196	22/08/2024	RAS	
24014234	26/08/2024	RAS	
24014297	30/08/2024	RAS	

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
Effectuer le traitement qualité de cet audit.

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 17/09/2026
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.